

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/09/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, BOUÉDEC Vincianne, CHOLEY Sylvianne, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, LE YAOUANQ Carole, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, MM : DELCOURT Xavier, GUESNEY Sébastien, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE
Le : 06/10/2026
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme CHOLEY Sylvianne

67_2026 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2026

En application de l'article L.2121-29 du Code Général des collectivités Territoriales, le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2026 doit être approuvé par les conseillers municipaux présents à la séance.

Le Maire demande à l'assemblée si elle a des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 06/10/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA



Le secrétaire de séance
Sylvianne CHOLEY

